Nantes le 19 novembre 2026

Monsieur le Préfet
De Loire Atlantique
Préfecture de Loire Atlantique
Quai Ceineray
44000 NANTES

Lettre ouverte

Envoi en recommandé avec accusé de réception

Objet : alertes suites à la manifestation intersyndicale du 17 novembre 2026

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique,

Nous vous demandons solennellement de respecter nos droits fondamentaux à manifester.
La répression policière a franchi un cap lors de la manifestation du 17 novembre. Alors que la manifestation se déroulait dans le calme, les forces de l'ordre ont employé la force, d'une violence que nous n'avons jamais rencontrée auparavant juste pour disperser une manifestation intersyndicale.
Si nous vous écrivons aujourd'hui, c'est que cette force a été déployée devant le CHU de Nantes.
Des patients de l'hôpital se sont retrouvés nassés et très incommodés par les gaz lacrymogènes. Par exemple, un patient en déambulateur, cherchait à se rendre au service orthopédie mais il a eu du mal à trouver une entrée ouverte. Nous l'avons donc dirigé vers l'entrée de Jean Monnet, tant bien que mal, dans un nuage de gaz lacrymogène…
Nous vous rappelons que l'usage des gaz lacrymogènes ne sont pas sans effets sur la santé des patients du CHU. Il n'est pas rare que l'effet des gaz lacrymogènes se font ressentir au sein même de l'hôpital (maternité, pédiatrie, centre de soins dentaires, néphrologie…) exposant des patients extrêmement fragiles (nourrissons, patients dialysés, etc…, etc…). Sans parler de l'usage de grenades assourdissantes qui exposent les patients à de fortes détonations pouvant provoquer des troubles auditifs et aussi générer des angoisses sévères...
La fin du parcours d'une manifestation ne doit pas se finir devant le CHU. Or vous nous l'imposez. L'objet de cette lettre ouverte est de vous alerter sur le fait qu'une fin de manifestation devant le CHU expose énormément les usagers de l'hôpital.
Aussi, l'entrée de l'hôpital Jean Monnet s'est transformée en zone de soins urgents : un blessé grave, de nombreux manifestants incommodés par les gaz lacrymogènes fortement dosés….
Il est insupportable de voir un usage de la force complètement disproportionnée : des manifestants et des militants syndicaux matraqués sans raison valable. Des grenades lacrymogènes, assourdissantes, de désencerclement, etc, etc utilisées en pleine foule. Il y a eu beaucoup trop de manifestants blessés. Ce n'est pas normal.
Nous revendiquons de respecter nos droits constitutionnels de liberté fondamentale. Nous avons le droit de manifester. L'usage de la force ne doit pas être disproportionné comme l'ont déjà signalé des rapporteurs spéciaux de l'ONU et la LDH. Et tout cela devant un hôpital, nous n'avons pas de mots, nous sommes vraiment sous le choc.

Recevez, Monsieur le Préfet de Loire atlantique, nos meilleures salutations.

Pour le Syndicat CGT
Du CHU de NANTES
Le Secrétaire Général

Olivier TERRIEN

Siège Social : **HOTEL-DIEU - 3, Rue Gaston Veil – 44093 NANTES Cedex 1** ☎ **02 40 08 45 21 & 02 40 08 45 37** 🖷 **02 40 08 45 32**
Hôpital G & R Laënnec : ☎ 02 40 16 59 48 🖷 02 40 16 59 39 Hôpital Saint-Jacques : ☎ 02 40 84 65 71 🖷 02 40 84 66 95
Hôpitaux Périphériques : ☎ 02 40 18 90 19 🖷 02 40 18 90 88. **e-mail** : com@cgt-chu-nantes.org **Site Internet** : www. cgt-chu-nantes.org